



Assurances complémentaires additionnelles: couverture ciblée

Les assurances complémentaires additionnelles de Sanitas couvrent les besoins spéciaux et ajoutent ainsi une plus-value considérable à notre gamme d'assurances. Ainsi, vous êtes parfaitement assuré(e) lorsque vous devez suivre un traitement dentaire complexe ou que vous subissez une perte de gain en raison d'une incapacité de travail.

Medical Private	Assurance complémentaire avec libre choix du médecin pour les traitements ambulatoires dans le monde entier	<ul style="list-style-type: none">▶ Libre choix du médecin dans le monde entier▶ Couverture pour les médecins en Suisse non reconnus par la LAMal▶ Prise en charge des coûts jusqu'à 100 000 francs par année civile (quote-part de 10%, max. 1000 francs par an)
Dental	Assurance de soins dentaires pour les traitements dentaires ambulatoires et stationnaires	<ul style="list-style-type: none">▶ Couverture de 80% des coûts des traitements dentaires en cas de maladie ou d'accident, jusqu'à 5000 francs par année civile▶ Un traitement prophylactique par année civile hors franchise annuelle▶ Traitements en Suisse et à l'étranger
Salary	Assurance d'indemnités journalières en cas d'incapacité de travail suite à une maladie et/ou un accident	<ul style="list-style-type: none">▶ Sécurité financière pour les employés après la fin de l'obligation du maintien du salaire de la part de l'employeur▶ Allocation pour perte de gain pour les indépendants▶ Possibilité de financement d'une aide ménagère si la personne responsable du ménage ne peut pas s'en occuper
Capital	Assurance de capital en cas de décès et/ou d'invalidité	<ul style="list-style-type: none">▶ Sécurité financière en cas de décès ou d'invalidité▶ Versement du capital indépendamment des autres prestations d'assurance▶ Complément aux prestations légales des assurances sociales